

Les auteurs

Professeur d'histoire du droit à l'Université Roma Tre, **Paolo Alvazzi del Frate**, a également enseigné dans plusieurs universités françaises. Il a publié de nombreuses études d'histoire juridique sur l'Italie et la France à l'époque révolutionnaire et napoléonienne, dont, en 2016, « Gli ordinamenti costituzionali » dans le volume *Tempi del diritto. Età medievale, moderna, contemporanea* (Turin, Giappichelli).

Guillaume Bernard est maître de conférences (HDR) à l'ICES (Institut Catholique d'Études Supérieures).

Sylvain Bloquet est maître de conférences à l'Université Paris Descartes. Il a publié plusieurs travaux sur l'histoire de la pensée juridique, de la normativité et de la codification civile dont, en 2017, *La loi et son interprétation à travers le Code civil. 1804-1880* (L.G.D.J.).

Docteur en droit et agrégé d'histoire du droit, **Marc Bouvet** est professeur d'histoire du droit à l'Université d'Angers et membre du Comité d'Histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative. Il est spécialiste d'histoire de la justice administrative, du Conseil d'État et des conseils de préfecture et de prosopographie administrative. Outre de nombreux articles, il est l'auteur d'une thèse publiée sur *Le Conseil d'État sous la Monarchie de Juillet* (LGDJ, 2001) et a codirigé avec Grégoire Bigot, *Regards sur l'histoire de la justice administrative* (Litec, 2006).

Chef du service Patrimoine de la Fondation Napoléon, **Pierre Branda** est l'auteur de nombreux ouvrages sur le Consulat et l'Empire dont *Le prix de la Gloire. Napoléon et l'argent* (Fayard, 2007) et *Joséphine. Le paradoxe du cygne* (Perrin, 2016). Il a récemment dirigé *L'économie selon Napoléon* (Vendémiaire).

Maître de conférences HDR et directeur du département d'Histoire à l'Institut catholique d'Études supérieures de La Roche-sur-Yon, **Jean-Pierre Deschodt** a notamment publié : *De Tannenbeg à Berlin* (en codir. avec Jean-Paul Bled, 2017) ; *La crise de juillet 1914 et l'Europe* (en codir. avec

Jean-Paul Bled, 2016) ; *Les guerres balkaniques* (en codir. avec Jean-Paul Bled, Paris, 2014) ; *Démocratie et Révolution cent manifestes* (en codir. Stéphane Courtois et Yolène Dilas-Rocherieux, 2012).

Professeur à la Faculté de droit et de sciences politiques de Montpellier, **Rémy Cabrillac** est l'auteur de plusieurs manuels de droit civil et de *Les codifications* (PUF, 2002), traduit en plusieurs langues. Il participe à de nombreux colloques sur ce dernier thème, en France ou à l'étranger, et a contribué en tant qu'expert à plusieurs projets de codification ou de recodification dans le monde.

Président de Section au Conseil d'État, **Olivier Fouquet** a été président adjoint de la Section du Contentieux, président adjoint de la Section des Travaux Publics et président de la Section des Finances. Il est vice-président de la Fondation napoléon.

Lauréat de Sciences-Po-Paris, de l'Université de Paris II et de l'Académie des sciences morales et politiques, **Olivier Gohin** est professeur agrégé de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et directeur élu de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Paris. Il est l'auteur de plus de deux cents contributions en droit et en contentieux tant constitutionnel qu'administratif, en particulier d'un manuel de *Droit constitutionnel* (LexisNexis, 3^e éd., 2016).

Historien du droit, **Jean-Louis Halpérin** est professeur à l'École normale supérieure, membre senior de l'Institut Universitaire de France et directeur du Centre de Théorie et Analyse du Droit. Il est l'auteur notamment de *L'Impossible Code civil* (PUF, 1992), de *l'Histoire des droits en Europe depuis 1750* (Flammarion, 2004) et de *l'Histoire de l'état des juristes. Allemagne XIX^e-XX^e siècles* (Garnier, 2015).

Éric de Labarre, est président de l'Institut catholique d'Études supérieures.

Directeur de la Fondation Napoléon, **Thierry Lentz** est chargé du cours sur le Consulat et l'Empire à l'ICES (Chaire Napoléon). Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages sur l'épisode napoléonien dont, récemment, *Joseph Bonaparte* (Perrin, 2016). Il a par ailleurs dirigé le *Dictionnaire des institutions du Consulat et de l'Empire* (Tallandier, 2017).

Professeur d'histoire moderne à l'université Lille 3, **Hervé Leuwers** a été rédacteur en chef, puis directeur des *Annales historiques de la Révolution française*. Il consacre ses recherches aux liens entre le droit, la justice et la Révolution française, ainsi qu'à l'histoire des professions judiciaires. Ces

dernières années, il a notamment publié : *L'invention du barreau français* (Ed. EHESS, 2006), *La justice dans la France moderne* (Ellipses, 2010), *La Révolution française et l'Empire* (PUF, 2011) et *Robespierre* (Fayard, 2014).

Professeur émérite d'Histoire du Droit à l'Université d'Angers, **Xavier Martin** scrute depuis longtemps les codifications napoléoniennes sous le rapport de l'anthropologie héritée des Lumières et de la Révolution. Il a notamment publié *Mythologie du Code Napoléon* (Poitiers, Éditions DMM, 2003), *Naissance du sous-homme au coeur des Lumières* (2014) et *Nature humaine et Révolution française. Du Siècle des Lumières au Code Napoléon* (3^e éd., 2015).

Victor-André Masséna, prince d'Essling, est président de la Fondation Napoléon.

Bernard Pacteau est agrégé de droit public et de science politique et professeur des Universités honoraire. Il est membre du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative. Ses principales publications : *Contentieux administratif*, P.U.F., 1^{re} éd. éd. 1985 ; *Le Conseil d'État et la fondation de la justice administrative en France au XIX^e siècle*, PUF, 2003 ; *Jean-Baptiste Sirey*, Dalloz, 2012. Il a été juge *ad hoc* à la Cour européenne des droits de l'homme.

Responsable des bibliothèques de la Fondation Napoléon, **Chantal Prévot** travaille sur la vie quotidienne et sur Paris sous le Premier Empire. Entre autres publications, on lui doit *Les Paysans de Napoléon* (Soteca, 2010) et *l'Atlas de Paris au temps de Napoléon* (Parigramme, 2014, en collaboration avec Irène Delage).

Docteur en Histoire, **Jean-Philippe Rey** est professeur agrégé en Classes préparatoires à Lyon (Les Chartreux) et chargé de cours à l'IEP de Lyon. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la période napoléonienne dont, en 2016, d'une *Histoire du Consulat et du Premier Empire* (Perrin). Il a organisé un des derniers colloques importants du Bicentenaire : *Napoléon Bonaparte face à l'Histoire* (Éditions du Poutan, 2015).

Maître de conférences à l'IEP de Paris, ancien chargé de conférences à l'École Pratique des Hautes Études, **Hervé Robert** est reconnu pour ses travaux sur les princes d'Orléans et l'orléanisme au XIX^e siècle. Il a publié *L'Orléanisme* (1992) et *La monarchie de Juillet* (nouv. éd., 2017). Il a réuni en 2007 ses principaux articles sous le titre *Les Princes d'Orléans une famille en politique au XIX^e siècle*.

Professeur d'histoire du droit et Directeur du département des Sciences juridiques à l'Univerdisté catholique de Milan, **Stefano Solimano** a notamment publié une histoire de la codification civile en France et en Italie, en trois volumes. Son dernier ouvrga est : *Amori in causa. Strategie matrimoniali nel Regno d'Italia napoleonico 1806-1814* (Giappichelli, 2017).

Juriste et historien, **Fred Stevens** est professeur honoraire de l'Université catholique de Leuven (KU Leuven) à Louvain. Ses recherches et publications portent principalement sur l'histoire du notariat, l'influence des Lumières, de la Révolution et de l'Empire sur le droit, ainsi que l'histoire de la justice aux XIX^e et XX^e siècles. Il est aussi l'auteur, avec A. Tixhon, de *l'Histoire de la Belgique pour les Nuls* (2e éd. 2015).

Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole (Institut Maurice Hauriou), **Mathieu Touzeil-Divina** y dirige l'axe « Transformation(s) du service public ». Par ailleurs fondateur du Laboratoire Méditerranéen de Droit Public, il est également président du Collectif L'Unité du Droit. Parmi ses dernières publications on signalera un *Dictionnaire de droit public interne* (LexisNexis ; 2017).